



Gca a YhXY`Dj Yb]f`È
Des solutions multilatérales pour un avenir meilleur

**Discours d'Alain Berset,
Secrétaire Général du Conseil de l'Europe**

New York, 22 septembre 2024

Seul le prononcé fait foi

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Le Conseil de l'Europe a pour mission de protéger et de promouvoir des normes juridiques communes en matière de droits humains, de démocratie et d'État de droit sur notre continent.

Et au-delà, avec ceux qui partagent nos valeurs.

La

Depuis le début, nous partageons avec les Nations Unies l'engagement de promouvoir la paix par le biais du multilatéralisme.

Cette relation se poursuit et nous sommes fiers de contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable.

Mais nous avons aussi nos propres objectifs.

À l'heure actuelle, notre priorité absolue est de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour aider notre État membre, l'Ukraine.

Au début de l'année, notre Registre des dommages est devenu pleinement opérationnel.

Il reçoit actuellement des contributions sur les pertes et les dommages causés par la guerre d'agression menée par la Fédération de Russie.

Il s'agit d'un premier pas nécessaire vers un mécanisme international d'indemnisation.

Sur lequel nous sommes prêts à jouer le rôle qui nous sera demandé

Tout comme nous le sommes pour tout tribunal visant à juger le crime d'agression

option impliquant le Conseil de l'Europe est envisagée par le Groupe restreint.

Nous apportons également un soutien aux enfants et aux réfugiés ukrainiens.

Et travaillons avec les autorités pour mettre en
Plan d'action sur la résilience, la
relance et la reconstruction .

La Cour européenne des droits de l'homme est la seule juridiction internationale à se prononcer sur les violations des droits humains dans le contexte de la guerre.

Il s'agit d'affaires interétatiques et individuelles portant sur des violations commises avant septembre 2022. Outre l'Ukraine, notre triangle stratégique unique d'activités normatives, de suivi et de coopération transforme des vies pour le meilleur.

Nous continuons également à développer des outils multilatéraux qui permettent d'appliquer nos normes aux défis de notre époque.

Citons par exemple notre Convention d'Istanbul sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique.

Et notre toute récente Convention-cadre sur
démocratie et l'État de droit.

Un traité international sans précédent, ouvert à la
signature le mois dernier

Nous envisageons également de nouveaux
instruments pour lutter contre le fléau du trafic de
migrants et la triple crise planétaire causée par la
pollution, le changement climatique et la perte de
biodiversité.

Nombre de nos traités y compris notre nouvelle
Convention sur l'IA sont des traités ouverts,
disponibles à la signature des pays du monde
entier.

En cette année du 75^e anniversaire du Conseil de l'Europe, nous plaiderons pour que le plus grand nombre possible de pays signent et ratifient nos conventions clés.

Et, à l'heure où la démocratie recule, nos États membres doivent faire toujours plus pour promouvoir nos valeurs, en paroles et en actes.

C'est la voie vers un avenir meilleur et démocratique pour nos citoyens.